

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

| | | | | |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé | Date | Heure | Numéro | Département(s) |
| | 20.11.2020 | 15h58 | 20.204 | DJSC |
| Annule et remplace | | | | |

| | |
|---|-----------------------------------|
| Auteur(s) : Député-e-s interpartis | Lié à (facultatif) : ad |
|---|-----------------------------------|

Titre : Laisserons-nous sombrer nos clubs de sport sous la contrainte des mesures Covid-19 ?

Contenu :

Les mesures compréhensibles prises par nos autorités et liées à la situation d'expansion du Covid-19 ne doivent pas avoir comme conséquence la disparition pure et simple de nos clubs de sport. Le Conseil d'État est prié de mettre en place très rapidement les moyens administratifs, juridiques et financiers pour éviter leur naufrage, et ceci en complément des aides fédérales.

Développement (obligatoire) :

La situation de fermeture pure et simple des activités ou de huis clos des manifestations sportives met à mal les possibilités de financement des acteurs sportifs. Leurs obligations contractuelles, telles que, par exemple, les salaires des entraîneurs, les charges des infrastructures, les frais des compétitions, restent entières, mais leurs rentrées financières fortement diminuées, voire inexistantes, ne permettent plus de couvrir leurs charges.

Certes, le Conseil fédéral vient de prendre des mesures qui permettront aux clubs professionnels de recevoir une aide, mais elles ne résoudront pas la problématique des plus petites et moyennes structures. Comme nous avons pu le voir dans la presse, la situation est déjà dramatique pour certains clubs et, pour d'autres, elle le deviendra à court terme si rien n'est entrepris pour leur permettre de passer la vague.

Nous demandons au Conseil d'État d'intervenir en complément de l'aide fédérale pour les clubs phares qui font rayonner notre canton au-delà de nos frontières, mais avant tout pour les multiples structures intermédiaires. Celles-ci ont des vocations de formation de la jeunesse, d'intégration des populations migrantes, de mixité sociale et intergénérationnelle, et de maintien d'une bonne santé de la population. Le rôle sociétal prépondérant des clubs, dont la disparition entraînerait des dommages à terme très coûteux pour l'État, ne doit pas être négligé. Il faut éviter que les clubs sportifs ne soient les oubliés de la crise que nous traversons.

Les aides fédérales ne couvriront de loin pas toutes les pertes. Ainsi, nous demandons à l'État de faciliter les démarches administratives des clubs dans le cadre des demandes d'indemnité de RHT, en tenant compte de la spécificité d'un club par rapport à une entreprise classique. Nous souhaitons également que l'État soutienne les clubs par des versements à fonds perdu, pour leur permettre, au sortir de la crise, de reprendre leurs activités dans un cadre viable et acceptable.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Alexandre Houlmann

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|--|--|
| Jean-Claude Guyot | Alain Marti | Armin Kapetanovic |
| Richard Gigon | Blaise Fivaz | Karim Djebaili |
| Nicolas Ruedin | Michel Zurbuchen | Étienne Robert-Grandpierre |
| Pierre-Alain Borel | Laurent Duding | Florence Nater |
| Hassan Assumani | Florence Aebi | Françoise Gagnaux |
| Patrice Zürcher | Laurent Schmid | Christophe Schwarb |
| Laura Zwygart de Falco | Daniel Geiser | Sarah Blum |
| Stéphane Rosselet | Michaël Berly | Cédric Dupraz |
| Théo Bregnard | | |